

# Perspectives

N°22/353 – 22 novembre 2022

## ROYAUME-UNI – L'austérité *bis*

- Le chancelier de l'Échiquier, Jeremy Hunt, a prononcé son discours d'automne (« *Autumn Statement* ») devant la Chambre des communes le 17 novembre dernier. Le plan budgétaire s'articule autour de trois piliers : la stabilité, la croissance et les services publics. Il représente un équilibre difficile entre besoin de soutien à l'économie à court terme et redressement des finances publiques à moyen terme.
- Le gouvernement continuera de soutenir le pouvoir d'achat cette année et l'année prochaine, notamment celui des plus vulnérables, à travers un dispositif de plafonnement des prix de l'énergie, ainsi que des hausses des prestations sociales et du salaire minimum. Malgré ce soutien supplémentaire chiffré à plus de 100 milliards de livres, le pouvoir d'achat connaîtra une chute historique cumulée de plus de 7% sur deux ans, précipitant l'économie en récession à partir du troisième trimestre 2022 et jusqu'à fin 2023. Ainsi, l'OBR prévoit un taux de croissance de -1,4% en 2023, après +4,2% en 2022.
- Le chancelier a présenté un effort de consolidation budgétaire de 55 milliards de livres composé de hausses d'impôts et de baisses des dépenses publiques. Grâce à ce resserrement, il réussit à ramener le déficit budgétaire en-dessous de 3% et à stabiliser le ratio de dette sur PIB à horizon des cinq prochaines années.

### Soutien au pouvoir d'achat à court terme face au choc énergétique

#### *Bouclier énergétique sur deux ans*

Le chancelier a martelé la nécessité de poursuivre la lutte « sans relâche » contre l'inflation (prévue à 9,1% en moyenne cette année et à 7,4% l'année prochaine). Il a confirmé la mise en place d'un

mécanisme de soutien aux ménages face à la hausse des prix de l'énergie, « *Energy Price Guarantee* » (EPG) qui limitera le montant de la facture énergétique moyenne pour un ménage type à 2 500 livres cet hiver et à 3 000 livres à partir d'avril 2023 pour douze mois supplémentaires. Grâce à cette mesure, l'inflation atteindra son pic au quatrième trimestre 2022 à près de 11%, soit 2,5 points de moins qu'en l'absence de l'EPG. De plus, l'EPG réduirait le taux d'inflation d'environ un point de pourcentage en moyenne en 2023.

#### *Des aides supplémentaires pour les ménages les plus modestes*

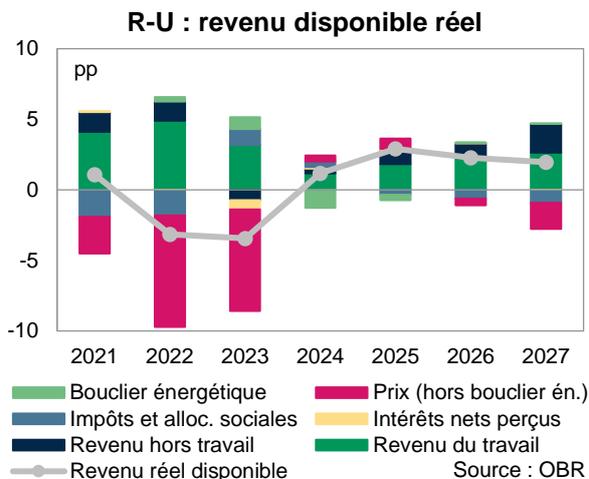
Le chancelier a également annoncé des versements supplémentaires l'année prochaine pour soutenir les ménages les plus vulnérables : 900 livres pour les bénéficiaires de prestations sociales sous condition de ressources, 300 livres pour les retraités et 150 livres pour les bénéficiaires de l'allocation pour les handicapés. À ces mesures s'ajoutent des aides pour les ménages vivant dans des logements sociaux : la hausse de leurs loyers sera plafonnée à 7% l'an prochain.

Le salaire minimum (« *National Living Wage* ») sera augmenté de 9,7% en avril 2023, à 10,42 livres de l'heure, ce qui représente une hausse annuelle de plus de 1 600 livres pour un temps plein. Enfin, toujours dans un souci de protéger les plus vulnérables, les prestations sociales pour les travailleurs et les retraités augmenteront en ligne avec l'inflation, soit 10,1%.

En ce qui concerne les entreprises, un dispositif d'aide face aux prix de l'énergie pour la période à partir d'avril 2023 sera annoncé avant la fin de l'année.

### Baisse historique du pouvoir d'achat

Bien que significatives, ces mesures de soutien ne permettront pas d'éviter une chute significative du revenu réel disponible. Selon l'OBR, celui-ci baissera de 4,3% en 2022-2023, soit sa plus forte baisse depuis le début de la série en 1956-1957, et de 2,8% en 2023-2024. Cela représente une chute cumulée de 7,1%. En l'absence du bouclier énergétique, la baisse aurait été proche de 10%. À son tour, l'impact de la chute du pouvoir d'achat sur la consommation des ménages a conduit l'OBR à réviser à la baisse ses prévisions de croissance du PIB (à 4,2% cette année et à -1,4% l'année prochaine).



### Plan de redressement des finances publiques

Le chancelier envisage de dégager des ressources supplémentaires de 55 milliards de livres d'ici à 2027-2028, se répartissant entre des hausses d'impôts de 25 milliards de livres et des économies budgétaires de 30 milliards. Il a néanmoins réaffirmé les priorités en matière de santé, d'éducation ainsi que de recherche et de développement.

#### Vers une hausse record de la fiscalité

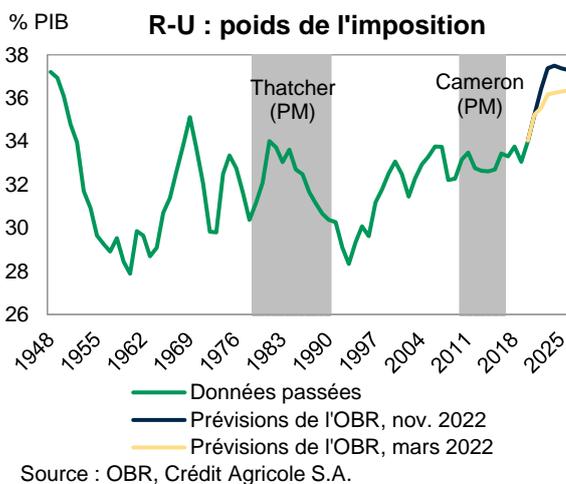
Le chancelier a présenté une multitude de mesures fiscales qui révèlent un souci de recherche d'équité et évitent autant que possible les hausses directes des taux d'imposition. Il a notamment annoncé un abaissement du seuil à partir duquel s'applique le taux d'imposition supérieur (45%) à 125 140 livres en avril 2023, contre 150 000 livres actuellement. Mais il a également annoncé un gel au niveau actuel des barèmes de l'impôt sur le revenu, des cotisations sociales et des droits de succession pendant deux années supplémentaires, jusqu'en avril 2028. Cela aura pour effet de faire contribuer plus de ménages à l'effort de consolidation budgétaire.

Le chancelier a aussi décidé de taxer les profits du capital en annonçant une réduction du crédit

d'impôt sur les dividendes (de 2 000 à 1 000 livres en 2023-2024, puis à 500 livres en 2024-2025) et du crédit d'impôt sur les plus-values (de 12 300 livres à 6 000 livres en 2023-2024, puis à 3 000 livres en 2024-2025). En outre, les baisses des droits sur les transactions immobilières annoncées dans le plan pour la croissance en septembre seront limitées dans le temps et prendront fin le 31 mars 2025.

Le chancelier a confirmé que le taux d'impôt sur les sociétés augmentera de 19% à 25% en avril 2023. Enfin, la contribution sur les entreprises pétrolières et gazières (« Energy Profit Levy ») passera de 25% à 35% en janvier et restera en vigueur jusqu'en mars 2028. Une taxe temporaire sur les producteurs d'électricité de 45% sera créée en janvier. Ces mesures devraient rapporter 14 milliards de livres l'an prochain. Dans le même temps, le chancelier envisage d'apporter un soutien fiscal de 14 milliards de livres aux entreprises sur les cinq prochaines années en les aidant à payer leurs impôts locaux.

Le poids de la fiscalité (recettes fiscales au sens de la comptabilité nationale en pourcentage du PIB) continuera d'augmenter de manière significative, une trajectoire qui était déjà prévue en mars 2022 consécutivement aux hausses d'impôts décidées par Rishi Sunak entre mars 2021 et mars 2022 (dont notamment la hausse de l'impôt sur les sociétés de 19% à 25% pour avril 2023 et le gel des seuils d'imposition du revenu pour quatre ans de 2021-2022 à 2025-2026). Selon l'OBR, le poids de l'imposition devrait atteindre 37,5% en 2024-2025 (contre 35,2% en 2021-22), soit plus d'un point de pourcentage au-dessus de ce qui était prévu en mars 2022 pour la même année. Ce serait un plus haut depuis la Seconde Guerre mondiale. Cela représente une hausse de 4,1 points par rapport au niveau d'avant-Covid de 2019-2020.



### Moins de hausses dans les dépenses et protection des services publics

Des réductions dans les dépenses budgétaires prévues pour un total de 28 milliards de livres représentent le deuxième pilier du resserrement budgétaire. Les dépenses publiques continueront d'augmenter en termes réels chaque année pendant les cinq prochaines années, mais à un rythme moins élevé. Plus précisément, les dépenses publiques courantes continueront d'augmenter au cours des deux prochaines années, en ligne avec les plans actuels, avant de croître de 1% en termes réels au cours des trois années suivantes.

Les ministères de la Santé et de l'Éducation sont parmi les plus protégés. Le chancelier a prévu d'allouer 3,3 milliards de livres supplémentaires à la santé et la protection sociale au cours des deux prochaines années et 2,3 milliards de livres supplémentaires à l'éducation chaque année en 2023-2024 et en 2024-2025. Les budgets de tous les autres ministères sont confirmés jusqu'en 2024-2025, sans baisse de ressources. Les ministères devront cependant travailler plus efficacement pour respecter leurs engagements et soutenir la discipline budgétaire. Le budget de la Défense sera maintenu à 2% du PIB, en ligne avec les engagements dans l'Otan. Le budget des aides internationales sera maintenu à 0,5% du PIB et ne sera augmenté à 0,7% que lorsque la situation budgétaire le permettra.

Malgré les coupes dans les budgets ministériels, les dépenses publiques totales augmenteront également en pourcentage du PIB – passant de 39,3% du PIB en 2019-2020 à 43,4% du PIB en 2027-2028 – soit 2,9 points de pourcentage de plus que prévu en mars, reflétant la hausse des intérêts sur la dette et des dépenses sociales, et la réduction du PIB due aux chocs énergétiques.

### Investissement pour la croissance de demain : énergie, infrastructure et innovation

Le plan du chancelier comporte également des annonces dans le domaine des infrastructures. Ainsi, le gouvernement poursuivra le projet nucléaire Sizewell C avec un investissement initial de 700 millions de livres et les contrats avec les parties concernées, dont EDF, seront signés à la fin du mois, ce qui permettra un accès fiable à une électricité bas carbone pour 6 millions de foyers pendant plus de cinquante ans. Cet investissement est le premier soutien de l'État à un projet nucléaire en plus de trente ans et se veut la plus grande étape dans son parcours vers l'indépendance énergétique. En effet, le chancelier a souligné que, cette année, les Britanniques dépenseront 150 milliards de livres sterling supplémentaires en énergie par rapport aux niveaux d'avant la pandémie, ce qui équivaut à payer un deuxième budget entier pour le

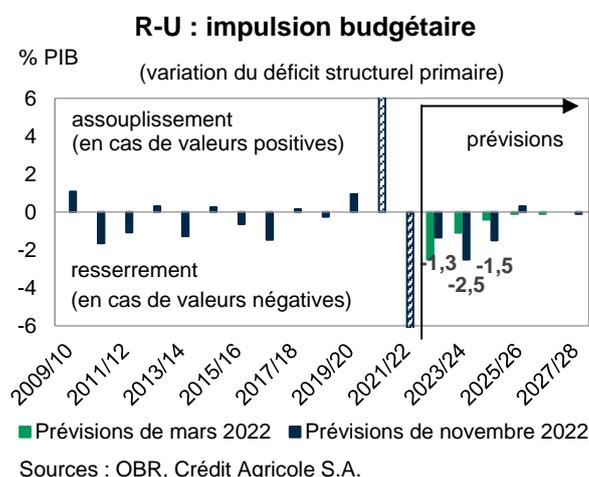
système de santé par le biais des factures d'énergie. L'investissement dans des énergies bas carbone n'est pas suffisant, l'efficacité énergétique devra rester une priorité : le gouvernement envisage de consacrer 6 milliards de livres supplémentaires à partir de 2025 au service d'une « nouvelle ambition » visant à réduire la consommation d'énergie des bâtiments et de l'industrie de 15% d'ici à 2030.

Concernant les infrastructures, le chancelier a annoncé moins de dépenses sur les cinq prochaines années, avec le maintien des plans existants au cours des deux prochaines années, suivi par un gel en termes nominaux sur les trois années suivantes. Ces dépenses prévues représentent néanmoins une somme colossale de 600 milliards de livres au total sur les cinq prochaines années, soit le programme le plus ambitieux sur les quarante dernières années.

Enfin, dans le domaine de l'innovation, le gouvernement confirme que 20 milliards de livres d'investissement seront dépensés dans la recherche et le développement d'ici 2024-2025, dans le but de faire du Royaume-Uni une superpuissance scientifique et la prochaine *Silicon Valley* du monde.

### Vers un resserrement budgétaire significatif dès l'année prochaine

Il est clair que la mise en place d'un soutien significatif à court terme face à la crise énergétique (58 milliards de livres en 2022-2023) représente un assouplissement de la politique budgétaire par rapport aux plans du gouvernement de mars dernier. Cette année, le resserrement sera moins sévère que prévu en mars 2022 : il s'élèvera à 1,3 point de PIB pour 2022-2023, contre 2,5 points prévu en mars 2022. En revanche, il va plus que doubler en 2023-2024 (à 2,5 points de PIB) et plus que tripler en 2024-2025 (à 1,5 point) par rapport aux prévisions de l'OBR de mars 2022, en raison de la mise en place des mesures discrétionnaires de hausses d'impôts.



En dehors de l'année 2021-2022 *post-Covid*, il faut remonter à 1981-1982, au début de l'époque *thatchérienne*, pour retrouver une impulsion budgétaire plus négative.

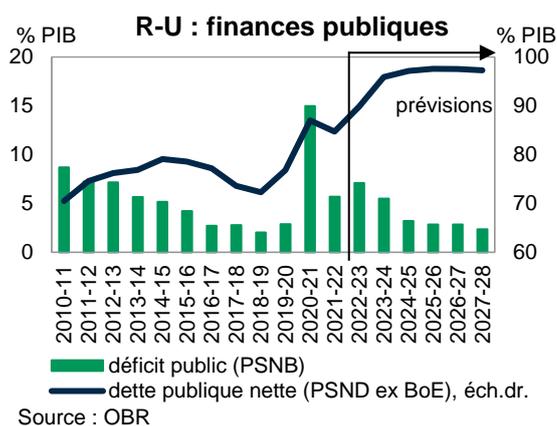
Cela aura des implications pour la politique monétaire avec la nécessité d'un resserrement moindre de la part de la Banque d'Angleterre (BoE) en 2023 et un arrêt plus précoce du cycle de hausses des taux.

### Sur le fil du rasoir, le gouvernement change ses règles budgétaires

Le chancelier a modifié son mandat budgétaire en présentant deux nouvelles règles supplémentaires en termes de discipline budgétaire :

- ✓ Le ratio de dette publique en proportion du PIB (hors flux liés aux opérations de la BoE) devra diminuer sur un horizon de cinq ans (soit en 2027-2028, deux ans plus tard que la cible légale) ;
- ✓ Le solde budgétaire tel que mesuré par le besoin en emprunts nets du secteur public (« *public sector net borrowing* ») devra être inférieur à 3% du PIB cette même année.

L'OBR prévoit que ces règles seront respectées, mais avec une marge de manœuvre ténue. Il est prévu que le déficit budgétaire augmente à 7,1% du PIB en 2022-2023, avant de diminuer progressivement à 2,4% en 2027-2028, soit une marge de manœuvre de 0,6% du PIB ou 18,6 milliards de livres en 2027-2028. La dette publique nette (« *public sector net debt excluding BoE* ») augmentera de plus de 5 points de pourcentage à 89,9% du PIB cette année et atteindra son pic à 97,6% en 2025-2026, avant de baisser à 97,3% en 2027-2028.



## Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
18/11/2022	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
17/11/2022	<u>Nigéria – Le risque de défaut s'accroît, les agences dégradent le rating du pays</u>	Afrique et Moyen-Orient
17/11/2022	<u>La téléconsultation, solution aux déserts médicaux ?</u>	Sectoriel
16/11/2022	<u>Royaume-Uni – Conjoncture : Baisse du PIB de 0,2% au troisième trimestre</u>	Royaume-Uni
16/11/2022	<u>Géo-économie – En Amérique latine, une présence chinoise devenue globale</u>	Amérique latine, Asie
16/11/2022	<u>Amérique latine – Au-delà des aventures singulières</u>	Amérique latine
16/11/2022	<u>Israël – L'instabilité politique est permanente, mais elle a peu d'impact sur l'économie</u>	Afrique et Moyen-Orient
14/11/2022	<u>Avenir de l'Europe – Réforme du Pacte de stabilité et de croissance : la Commission capitalise sur l'expérience du NGEU et veut manier plus efficacement le bâton et la carotte</u>	UE
14/11/2022	<u>Hong Kong – Les temps difficiles</u>	Asie
10/11/2022	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
07/11/2022	<u>Royaume-Uni – Politique monétaire – Resserrement des taux : l'essentiel est probablement passé</u>	Royaume-Uni
03/11/2022	<u>Italie – Scénario 2022-2023 : éviter la tempête parfaite</u>	Italie
03/11/2022	<u>Ce que les Américains nous disent de leur stratégie</u>	Monde
03/11/2022	<u>Égypte – Accord à minima avec le FMI et nouvelle dévaluation de la livre</u>	Afrique et Moyen-Orient
02/11/2022	<u>Espagne – Scénario 2022-2023 : modération de la croissance en vue</u>	Espagne
02/11/2022	<u>Chine – La publication des chiffres de croissance n'éteint pas les inquiétudes du marché</u>	Chine

### Crédit Agricole S.A. — Études Économiques Groupe

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

**Directeur de la Publication :** Isabelle Job-Bazille – **Rédacteur en chef :** Armelle Sarda

**Documentation :** Dominique Petit – **Statistiques :** Alexis Mayer, Jorge Mariano Mamani Soria

**Secrétariat de rédaction :** Fabienne Pesty

Contact: [publication.eco@credit-agricole-sa.fr](mailto:publication.eco@credit-agricole-sa.fr)

Consultez et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

**Internet :** <http://etudes-economiques.credit-agricole.com>

**iPad :** application **Études ECO** disponible sur l'App store

**Android :** application **Études ECO** disponible sur Google Play

*Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.*